

Organise sa conférence annuelle

LE VENDREDI 2 DECEMBRE 2022 A NANCY

Au Palais des Congrès – « Centre Prouvé » - 1, Place de la République

PIEGES ET DIFFICULTES DU BAIL COMMERCIAL - ACTE XVII – PREVENTION ET TRAITEMENT DU CONTENTIEUX

Sous la présidence de Jean- Yves DAVID

Conseiller à la 3^{ème} chambre civile de la Cour de cassation

Avec la participation de

- Catherine CARIOU, Avocat au barreau de Paris
- Alain CONFINO, Avocat au barreau de Paris
- Nicolas DAMAS, Professeur à l'Université de Lorraine, Avocat
- Damien GLABAY, Expert près la cour d'appel de Nancy
- Jean-Baptiste HACQUET, Président de chambre à la cour d'appel de Nancy
- Fabien KENDERIAN, Maître de Conférences HDR à l'Université de Bordeaux

Programme

8 h 30 – 09 h 15 : Accueil des participants, café de bienvenue

09 h 15 – 09 h 30 : Ouverture de la conférence – Nicolas DAMAS

09 h 30 – 10 h 30 : Revue annuelle de jurisprudence – Catherine CARIOU

10 h 30 – 11 h 00 : Pause

11 h 00 – 11 h 30 : Réforme des contrats spéciaux et bail commercial – Nicolas DAMAS

11 h 30 – 12 h 00 : Actualité du bail commercial et procédures collectives – Fabien KENDERIAN

12 h 00 – 12 h 15 : Questions

12 h 15 – 14 h 00 : Repas

14 h 00 – 14 h 45 : Expertise et bail commercial (expertise amiable/privée - expertise judiciaire) : Damien GLABAY

14 h 45 – 15 h 45 : Pièges et difficultés de la procédure : Alain CONFINO et Jean-Yves DAVID.

15 h 45 – 16 h 00 : Pause

16 h 00 – 16 h 45 : Table ronde sur les MARD – actualité et perspectives : Alain CONFINO, Jean-Yves DAVID et Jean-Baptiste HACQUET

16 h 45 – 17 h 00 : Questions

17 h 00 – 17 h 15 : Conclusion de la journée - Jean-Yves DAVID